



Amiens, le 12 novembre 2020

**Stéphane Haussoulier, Président du Département de la Somme,
demande à Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, l'application de
mesures de revalorisations salariales issues du Ségur de la Santé
à l'ensemble du secteur médico-social**

Le « Ségur de la santé » a abouti en juillet dernier à un ensemble de mesures, parmi lesquelles des revalorisations salariales pérennes.

On peut regretter que les établissements médico-sociaux autres que les EHPAD, qu'ils relèvent du secteur public, privé ou associatif, ne figurent pas parmi les bénéficiaires des mesures annoncées, alors même qu'ils sont confrontés à un manque d'attractivité des carrières et de reconnaissance des personnels.

Aucune concertation nationale d'envergure, similaire à la démarche du Ségur, n'a jusqu'alors été ouverte concernant le secteur médico-social. Les enjeux sont immenses : en particulier, la création de la 5^e branche de la Sécurité sociale pour compenser le risque lié à la perte d'autonomie comme les difficultés de la protection de l'enfance appellent des évolutions structurelles en termes de financement et de gouvernance, évolutions qui tardent à se dessiner.

Stéphane Haussoulier réaffirme la détermination du Département à apporter au secteur médico-social un soutien à la hauteur des enjeux.

Le Département de la Somme a décidé de verser des primes Covid à près de 4 000 personnels des établissements pour personnes âgées, pour personnes handicapées et de l'enfance qui relèvent de sa compétence, avant même que l'État n'abonde ce dispositif.

Par ailleurs, le Département prendra en charge les augmentations de salaire des EHPAD relevant de sa compétence. Des augmentations de moyens aux services d'aide à domicile et aux établissements et services pour adultes en situation de handicap et pour la protection de l'enfance seront proposées à l'assemblée départementale dans les jours qui viennent pour une application dès le début de l'année 2021.

Les difficultés du secteur médico-social appellent cependant une réponse au niveau national, en complément des mesures mises en place par le Département. Aussi, Stéphane Haussoulier demande l'application des mesures nationales de revalorisations salariales issues du Ségur au secteur du médico-social dans son ensemble, ainsi que l'ouverture d'une large concertation pour apporter des réponses concrètes à ces difficultés structurelles.

Contact presse :

Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr